

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

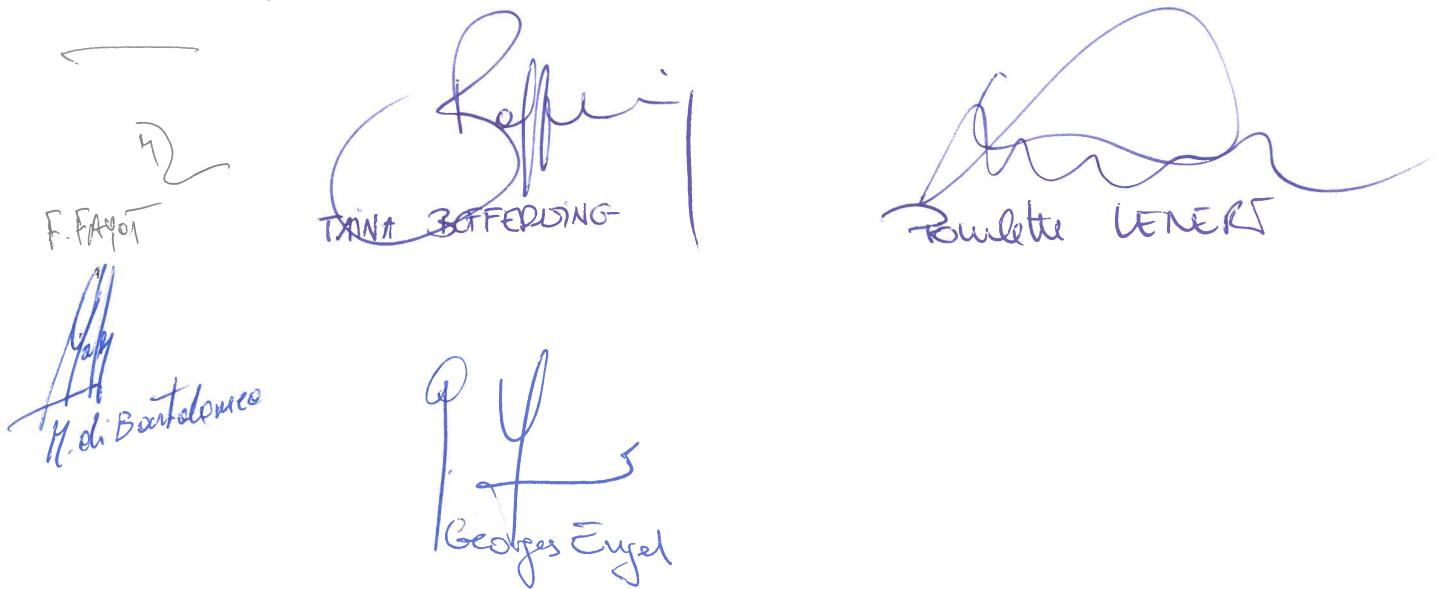
Luxembourg, le 17 décembre 2025

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article 48 du règlement de la Chambre des Députés, nous, soussignés, membres du groupe parlementaire du LSAP, demandons qu'un vote séparé soit organisé sur l'**article 8** du projet de loi n°8546.

Cette demande s'inscrit dans le cadre de l'examen approfondi du projet de loi, afin de permettre une décision distincte sur cet article spécifique, compte tenu de sa portée et des implications qu'il soulève.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



F. Fayot
Tania Boffelding
Boulette Lenerz
M. di Bartolomeo
Georges Engel